

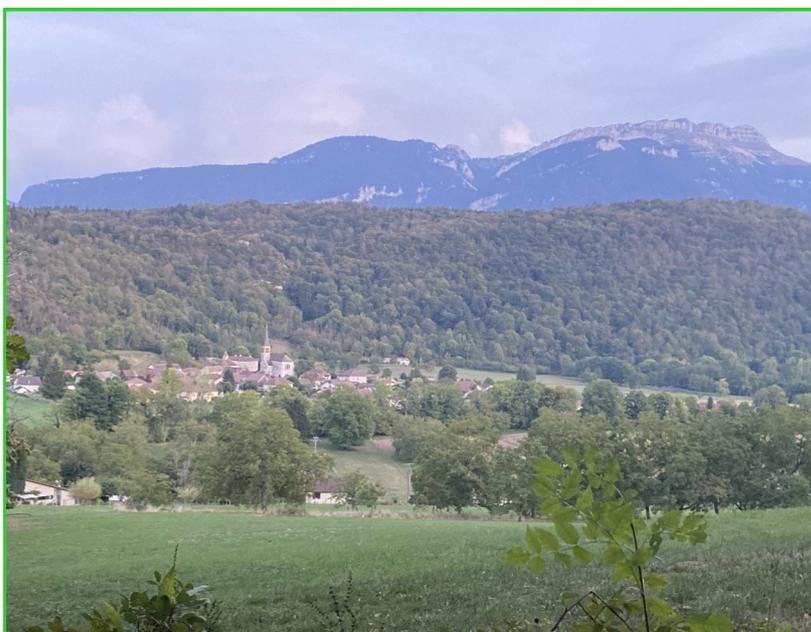
# LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



SEPT / OCT / NOV 2020

## SOMMAIRE

Infos Mairie.....	P. 2
La Vie des Commissions.....	P. 6
Saint-Aupre au passé.....	P. 8
Le Portrait.....	P. 9
Le Dossier.....	P. 10
La Vie Associative.....	P. 11
Infos Générales.....	P. 15
À vos Agendas.....	P. 16



### P. 3 Nouveau à Saint-Aupre !

**NOUVEAU**  
sur la commune :  
l'application de votre Mairie est désormais disponible !!

Téléchargez l'application mobile "POLITEIA FRANCE" et inscrivez-vous.

- Soyez alerté en cas de risque
- Signalez une anomalie
- Recevez les actualités
- Participez à un sondage
- Echangez sur un sujet/projet

**GRATUIT**  
Offert par votre Mairie

Disponible sur App Store Google play

### P. 9 Martine Peters décorée Chevalier de la Légion d'Honneur



**TOUTES LES DERNIÈRES INFOS !**

, Site internet [www.st-aupre.fr](http://www.st-aupre.fr), appli mobile POLITEIA

# INFOS MAIRIE



## LE MOT DU MAIRE

Chères Saint-aupriennes,  
Chers Saint-aupriens,

La crise sanitaire que nous traversons est toujours présente... et j'aurais souhaité, pour ce deuxième "mot du Maire", que la situation soit un peu plus réjouissante.

Malheureusement, les conditions particulières liées à cette crise sont toujours d'actualité et les mesures gouvernementales "tombent" régulièrement. Il faut, en tant qu'élu local ou agent de la fonction publique, parfois en assurer la mise en place dans de brefs délais.

Bienheureusement, et comme vous pourrez le lire dans ce bulletin, la vie communale continue... je suis heureux que la rentrée scolaire se soit passée dans les meilleures conditions, que les travaux programmés soient lancés, que chaque commission ou CCAS travaille et que le monde associatif, sportif continue à s'investir, à proposer ses activités.

Ainsi, même si "certaines choses tournent au ralenti", tout est mis en œuvre pour que la vie soit toujours agréable à Saint-Aupre en espérant des jours bien meilleurs.

Bien à vous,  
Cordialement  
**Votre Maire,**  
**Patrick BUISSON**



## Capacité des salles municipales

Afin de freiner la propagation du virus Covid-19 dans le département de l'Isère, la Préfecture a émis un nouvel arrêté applicable depuis

**lundi 28 septembre et jusqu'au 10 octobre 00h00.**

Pour notre commune cela implique une nouvelle directive concernant la capacité d'utilisation de **la salle du Tilleul** : elle est désormais limitée à **30 personnes maximum**, quelle que soit son utilisation.

**Toujours dans le respect des mesures barrières, dont le port du masque et distanciation sociale d'1 mètre minimum entre les personnes.**

Pour les autres salles, nous vous rappelons leur capacité (arrêté municipal du 3 septembre 2020):

- 19 personnes dans la salle des Associations,
- 10 personnes dans la salle des Balmettes,
- 25 personnes dans la salle du Conseil

**Arrêté Préfectoral 38-2020-09-25-001**  
Consultable sur [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)

**Nous souhaitons la bienvenue à Saint-Aupre**

**à**

**Félicitations**

**Agathe VALENTIN** née le 14 Juillet 2020

**Emmy BRUSA** née le 22 Juillet 2020

**Lucas VEYRAT** né le 30 juillet 2020

**Sacha QUÉAU** né Le 10 août 2020

**Cally GUILLET-REVOL** née le 27 août 2020

**Toutes nos condoléances aux familles, amis,**  
**de**



**Robert FAUCHER** décédé à Voiron  
le 21 juin 2020

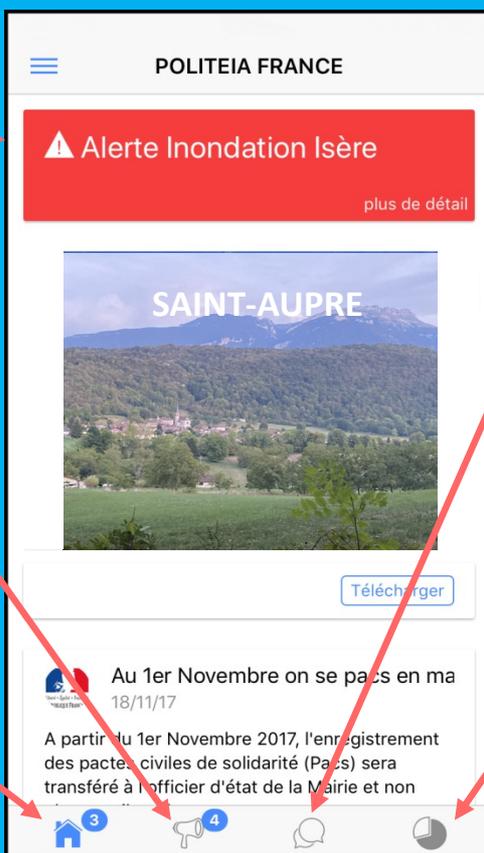
**Michelle VACHON-FRANCE** décédée à Voiron  
le 24 juin 2020



## NOUVEAU SUR LA COMMUNE !

L'application mobile de Saint-Aupre est désormais disponible !

Recevoir une Alerte en cas de danger



Donner votre avis sur un thème

Signaler un problème sur la commune

Répondre à un sondage

Suivre l'actualité

C'EST SIMPLE, ACCESSIBLE À TOUS ET **GRATUIT !**

Téléchargez dès maintenant l'application « Politeia France » puis dans la rubrique « Mes organismes » sélectionnez « SAINT-AUPRE »

Politeia France, développons ensemble la mairie de demain.



## Inscriptions sur les listes électorales



**Vous venez d'emménager à Saint-Aupre ou vous avez changé d'adresse dans la commune ?**

Pour être inscrit sur les listes électorales, vous devez procéder aux mêmes formalités que pour une première inscription.

Vous pouvez vous inscrire via internet sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Les jeunes de 18 ans sont **inscrits d'office**.

Pour les **Français à l'étranger**, il faut vous rendre à l'ambassade ou au poste consulaire pour effectuer votre inscription.

Pour rappel la carte d'électeur est valable jusqu'à son remplacement par la suivante. Les nouvelles cartes sont établies lors des opérations de refonte des listes électorales en général tous les 3 à 5 ans. La dernière a eu lieu en 2019 lors des élections européennes.

## Période hivernale et routes communales

Afin de préparer la saison hivernale, les personnes qui souhaitent renouveler leur convention de déneigement pour l'hiver 2020-2021, voudront bien faire le nécessaire auprès du **secrétariat de mairie avant le 10 novembre**.



Nous réitérons nos conseils afin que le déneigement puisse se faire dans les meilleures conditions possibles, nous vous remercions de ne pas encombrer les routes communales (stationnement, branches d'arbres, poubelles) et de maintenir leurs abords propres.

## Rappel : nuisances sonores

Selon l'article R1336-5 du Code de la Santé publique :

« **Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme**, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité »



## Cérémonie du 11 novembre



Mercredi 11 Novembre

**8h45** à Saint-Aupre le Haut  
**9h30** à Saint-Aupre le Bas

## Réouverture des salles communales

Par arrêté municipal 2020-69 du 03 septembre 2020, la commune de Saint-Aupre a rouvert les salles communales au public.

Considérant les contraintes sanitaires mise en place sur le territoire afin d'éviter la propagation du Coronavirus, il a été décidé de limiter le nombre de personnes dans les salles :

- 130 personnes dans la salle du Tilleul (modifié à 30 personnes par arrêté Préfectoral du 25-09-2020)
- 19 personnes dans la salle des Associations
- 10 personnes dans la salle des Balmettes
- 25 personnes dans la salle du Conseil
- la salle du REPÈRE est uniquement rouverte pour la cantine scolaire.

Les associations ou particuliers qui utiliseront ces salles devront se conformer au protocole sanitaire mis en place et affiché dans chacune des salles.

- port du masque obligatoire dans tous les espaces clos (tolérance uniquement durant la pratique d'une activité sportive).
  - ventilation des salles pendant 15 minutes minimum avant et après utilisation de la salle
  - désinfection de la salle avec les produits virucides fournis (affiche explicative dans la salle)
  - utilisation du gel hydroalcoolique fortement conseillé
  - règles de distanciation physique
- Arrêté complet consultable en mairie ou sur notre site internet : [www.st-aupre.fr](http://www.st-aupre.fr)

**Cette législation s'applique aussi bien de jour que de nuit.**

### Les bruits de comportement sont :

- un individu, locataire ou propriétaire d'un logement (cri, talons, chant, fête familiale, ...),
- ou une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager, ...),
- ou un animal (exemple : aboiements).

### Rappel des heures de bricolage :

*Jours ouvrables : 8h30 - 12h / 14h - 19h30*

*Samedis : 9h - 12h / 15h - 19h*

*Dimanches et jours fériés : 10h - 12h*

## LOCATION APPARTEMENT

La commune de Saint-Aupre propose à la location :

Un appartement, 53 route de la Maladière, d'une surface de 51 m2 situé en rez-de-chaussée comprenant :

- une cuisine ouverte sur séjour
- 2 chambres
- salle de bain avec baignoire
- WC

Il est équipé d'un chauffage électrique récent. Fenêtres changées en 2018.

Disponible à partir du **15 novembre**.

Loyer : 450€

Cour privée permettant le stationnement d'un véhicule.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre candidature avant le 30 octobre accompagnée de la copie recto verso de votre pièce d'identité, contrat de travail, et les 3 derniers bulletins de salaire.

Votre demande sera étudiée en commission CCAS :

Mairie de Saint-Aupre - CCAS

72 Route du Champtoraz -

38960 Saint-Aupre

## Appel à Projets Jeunes - Mieux vivre en milieu rural

Reconduction du concours "Appel à Projets Jeunes - Mieux vivre en milieu rural" porté par la MSA depuis maintenant 20 ans.

Tous les groupes de jeunes ruraux ou non, porteurs d'un projet de développement social local, peuvent prétendre à des dotations allant jusqu'à 5 000 € (concours départemental et national).

Nous sommes sûr qu'autour de vous des jeunes auraient besoin d'un apport de la sorte dans le montage de leur projet.

N'hésitez pas à prendre contact avec moi afin que je vous apporte tous les renseignements complémentaires.

**Attention : Clôture du concours le 25 Novembre 2020** (en ayant bien entendu pris soin au préalable de me contacter)

Le référent jeune de la MSA Alpes du Nord

Matthieu PAYER

06 88 34 37 44



## Frelon asiatique : signalez sa présence !

En tant que maître d'œuvre dans la surveillance et la lutte contre le Frelon asiatique sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, la FRGDS AURA a constaté une baisse significative du nombre de nid découverts en 2019, principalement du fait des conditions climatiques défavorables au développement de ce ravageur cette année.

Nous vous rappelons qu'il est **ESSENTIEL** de déclarer toute suspicion sur la plateforme dédiée :

[www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr) ou sur l'application mobile : Frelon Asiatique

DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN	
<b>Frelon européen - Vespa Crabro</b>	<b>Frelon asiatique - Vespa Velutina</b>
 <p>Tête rousse et visage jaune</p> <p>Thorax noir et roux</p> <p>Abdomen jaune avec des dessins noirs</p> <p>Pattes rousses</p>	 <p>Tête noire et visage orangé</p> <p>Thorax noir</p> <p>Extrémité des pattes jaune</p> <p>Abdomen noir avec une large bande orangée</p>

## DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

### QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



# LA VIE DES COMMISSIONS

## COMMISSION URBANISME



L'architecte conseil de la commune assure des permanences le 2ème mercredi de chaque mois à la mairie de Saint-Aupre.

**Uniquement sur RDV auprès de la mairie : 04 76 06 01 06**

Prochaines permanences :

- le mercredi 14 octobre (rdv à partir de 14h)
- le mercredi 25 Novembre (rdv à partir de 14h)
- Le mercredi 09 décembre (rdv à partir de 14h)

**Ces RDV sont GRATUITS.**

### **Rencontrez l'architecte-conseil au début de votre projet**

L'avantage de ces consultations en amont de votre projet, c'est bien entendu de vérifier auprès d'un spécialiste que vous ne partez pas dans une mauvaise direction à la fois architecturale, technique ou administrative.

L'architecte conseil saura vous informer des contraintes réglementaires qui concernent votre terrain et votre projet de construction. Il connaît la région, sait quel type d'architecture est le plus à même d'être accepté par les services instructeurs des permis de construire. Il pourra vous orienter vers un matériaux, une technique, un équipement. Enfin, il pourra vous apporter des solutions architecturales et/ou fonctionnelles qui permettront de faire évoluer votre projet.

N'hésitez pas à le contacter, il vaut toujours mieux prendre une heure ou deux avant d'aller trop loin dans votre projet pour éviter parfois certaines erreurs.

Bien-sûr, l'architecte-conseil n'est pas là pour faire votre projet.

Il vous apporte des conseils, mais son rôle n'est pas de concevoir votre future maison. Il ne peut pas remplacer la relation que vous pourriez avoir avec « votre » architecte, celui auquel vous auriez confié la réalisation de votre projet. L'avis d'un spécialiste connaissant bien le terrain vous sera certainement très utile.

Gérard LANFREY, Adjoint à l'urbanisme

## COMMISSION ENFANCE SCOLAIRE

Les enseignants et le personnel du périscolaire ont accueilli les 111 élèves de l'école de Saint-Aupre, que ce soit dans les classes, à la cantine et à la garderie, avec quelques règles supplémentaires en lien avec la situation sanitaire actuelle.

Ils sont répartis en 5 classes, et séparés en 3 groupes dans la cour de l'école, et à la cantine, afin de limiter le brassage tout en rendant le fonctionnement des services périscolaires possible.

Dans le protocole sanitaire du 26 août 2020, il est souligné que les parents d'élèves jouent un rôle essentiel pour limiter la transmission de la maladie. En effet, ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille.

De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire.

Ils en informent le directeur ou le responsable d'établissement.

L'équipe enseignante accueille 2 nouvelles venues : Isabelle Royer et Sophie Eymond Daru.

Les élus étaient présents le jour de la rentrée pour leur souhaiter la bienvenue.

Cécile BURBA, Adjointe Enfance Scolaire



## COMMISSION PATRIMOINE VOIRIE

En juillet, c'est le temps du **PATA**. (point à temps automatique), technique ayant pour objet la réparation des chaussées ayant des dégradations de surface (nids de poules, arrachements...).

Cette année la société Colas est intervenue pour réaliser le PATA manuel et automatique. 22 tonnes ont été nécessaires pour remettre en état les routes de Saint-Aupre.

**Route du Champtoraz** : les travaux de renforcement du poste électrique et de l'enfouissement des réseaux (Haute tension, télécom et éclairage public) sont enfin en voie d'être finalisés (pour rappel ils ont commencé en février 2020) avec la dépose des poteaux béton et la remise en état de la voirie avec les enrobés.

**Les travaux sur les voiries sont en cours (subventionnés en partie par le Fonds de concours au petites communes de la CAPV et par le Département de l'Isère) :**

- mise en enrobé de l'allée centrale du cimetière du bas
- réfection d'une partie du chemin reliant Ture à la Montagne (rigole et renvoi d'eau)
- purge sur la route de la Montagne
- reprise de rigoles en bordure de quelques voies communales

Et enfin, un des murs de l'Eglise de Saint-Aupre le haut s'est vu protégé de l'humidité par la **pose d'un drain**.

**Un accès PMR** (Personne à Mobilité Réduite) a été réalisé.

Tous ces chantiers sont réalisés par l'entreprise Perret de Saint-Laurent du Pont.

Après un essai d'engazonnement d'une partie d'une allée du cimetière du bas, nous allons étendre ce principe d'engazonnement pour embellir le cimetière et faciliter son entretien.

Lionel PEGOUD, Adjoint Patrimoine Voirie



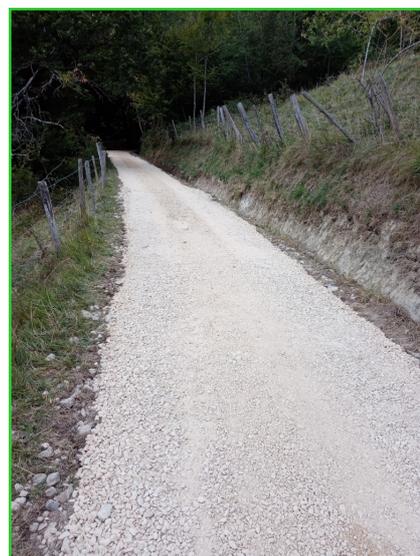
Cimetière du bas : enrobé de l'allée centrale



Eglise du haut : accès PMR



Réfection d'une partie du chemin de Ture à la Montagne



## COMMISSION FINANCES

Durant l'été, nous avons pu réaliser les investissements prévus au budget.

Du budget complémentaire a été débloqué afin d'installer les jeux de cours financés conjointement avec la mairie et le Sou des écoles.

De la même manière, des aménagements supplémentaires vont avoir lieu à l'église de Saint-Aupre le haut (pose d'une marquise) suite au don du Syndicat des Vials en complément des travaux initialement prévus (habillage intérieur).

Durant le dernier trimestre, nous allons commencer à réfléchir au budget 2021, en prenant en compte les conséquences financières de la crise sanitaire.

Véronique BALLY, Adjointe aux Finances

# SAINT-AUPRE AU PASSÉ

« Je vous parle d'un temps que les moins de 75 ans ne peuvent pas connaître.

À Saint-Aupre, à l'époque, vivaient des héros du quotidien.

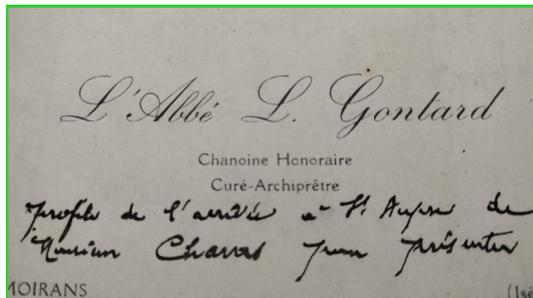
Bien sûr, sans aucun moyen de communication, ils n'avaient jamais entendu le mot « juif », mais ils ont vu arriver des gens dans le malheur, et sans rien dire, leur ont ouvert leurs portes.

Déjà à Moirans, les commerçants savaient que les tickets d'alimentation donnés par ma mère étaient faux, mais ils risquaient leur vie pour nourrir ce petit clan de réfugiés avec des accents pas possibles, soudés entre eux autour d'un bébé, seule petite flamme de vie dans ce cahot mondial.

De conseils en informations, ma mère s'est rapprochée du Curé et de ses bonnes œuvres. Il emmenait régulièrement les enfants de Moirans en colonie de vacances dans ce petit village de Saint-Aupre.

Un jour quelqu'un a dit : « C'est le moment de disparaître ! ».

Le Curé a donné sa carte de visite avec un petit mot. Le laitier les a transportés dans son camion et mes parents sont arrivés au Bec Fin par un jour de février, bien froid, avec 20cm de neige.



Carte du Curé de Moirans (1944)

Les voisins ont mis au chaud la famille et le père est allé avec mon frère installer un poêle dans la maison.

60 ans après, mon oncle se souvenait de cette soupe qui lui avait surtout réchauffé le cœur.

La vie s'est installée au village.

Ma mère en bonne bourgeoise, bien parisienne, se souvenait qu'elle avait cassé la glace pour laver les couches de ma sœur à la fontaine.

Et puis un jour, quelqu'un a dit : « C'est le moment de disparaître ! ».

Dans le village, une famille a prêté une maison dans la montagne. Pas très loin, il y avait une ferme.



Catherine et Claire à la fontaine en 1948 avant qu'elle ne soit déplacée au milieu de la cour

Enfin maman a pu manger à sa faim et mon père s'est intéressé aux travaux des champs.

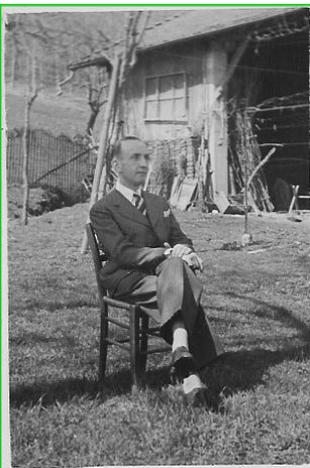
Pendant ce temps, au village, les enfants de l'époque voyaient passer les chars allemands sur la route. Le 25 août 1944, Paris et Grenoble ont fêté leur Libération et mes parents ont passé une commande pour un enfant libre qui naîtrait dans la joie !

Et maman raconte : « Tout à coup, on a vu des adultes et des enfants sortir de partout... Ils étaient restés cachés et personne n'avait jamais parlé. Va savoir pourquoi personne n'a pris le temps de faire les présentations.

Chacun est retourné à ce qui restait de sa vie. Mon grand frère et ma grande sœur, les jumeaux, sont revenus de Suisse où ils étaient passés en fraude avec d'autres enfants, la nuit entre les bois et les barbelés.



La grand-mère Russe et Catherine devant le Bec Fin



Mon oncle Vadia futur Directeur de l'Hôpital Rotschild, dans un pré appartenant aux Moulin

Je suis née, la famille est rentrée à Paris. Papa a créé une usine de jouets en caoutchouc qui font couic couic.

Mon oncle, malgré son accent, est devenu le Directeur de l'Hôpital de Rothschild et il a même reçu la Légion d'Honneur.

J'ai essayé de faire nommer Saint-Aupre comme un village de Juste parmi les nations, mais sans doute n'étais-je pas la bonne personne, j'ai dû y renoncer.

À présent, je suis vieille, tous nos anciens sont partis, mais Saint-Aupre est mon village natal et je sais que je suis d'ici. »

Claire CHARASZ - Août 2020

*Crédit Photos Claire Charasz*

## LE PORTRAIT

Le 5 septembre 2020 au musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, notre Maire, Patrick Buisson, a assisté à la remise de la **Légion d'Honneur au titre de Chevalier** à **Martine Peters**, citoyenne de Saint-Aupre.

Originaire de l'Isère, institutrice retraitée depuis 1993 et installée dans notre village depuis 9 ans, l'engagement est un maître mot dans sa famille.

Depuis son grand-père, le militantisme fait, en effet, partie de l'ADN familial. Militante lycéenne (1968), féministe (« l'Union des Femmes Françaises »), politique, syndicale, c'est en hommage à son papa, lui-même Résistant puis Président de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance (ANACR) de 1969 à 1990, qu'elle adhèrera à l'association en 1992.

En 1996, elle devient responsable de la rédaction du journal trimestriel « Résistance Isère » toujours publié.

**Présidente départementale et Vice-présidente Nationale de l'ANACR**, c'est à ce titre qu'elle a obtenu les insignes de Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur.

Honorée d'avoir reçu cette distinction personnellement, Martine Peters regrette cependant que les Résistants encore en vie et après avoir fait plusieurs demandes à la Grande Chancellerie, n'aient pas été décorés.

C'est avant tout la reconnaissance de l'ANACR et de ses combats dont elle veut être le porte-parole.

L'ANACR a été créée en 1952. Ses objectifs étaient de faire connaître la Résistance et de défendre les droits des Résistants auxquels ils pouvaient prétendre (décoration, retraite ...).

Aujourd'hui, nos Résistants sont moins nombreux mais l'association, ouverte à tous, les Amis, reste active dans ses batailles pour les valeurs humanistes telles que Liberté, Égalité, Fraternité, les valeurs de la République mais aussi la justice sociale, économique.



**Martine Peters décorée Chevalier de la Légion d'Honneur**

Cela se fait par la transmission de la mémoire de la Résistance aux gens, aux jeunes par le biais des écoles.

C'est transmettre la vérité historique telle qu'elle a été avec ses réussites, ses échecs, ses zones d'ombres et de lumières. Pourquoi les résistants ont existé et rétabli la démocratie.

Depuis 2013, la Résistance a désormais sa Journée Nationale, le 27 Mai, en mémoire du jour de la création du Conseil National de la Résistance par Jean Moulin.

À 69 ans, et c'est avec le soutien incontesté de sa famille que Martine a pu et continue à mener son combat.

**« Connaître son histoire n'est pas un combat passéiste mais un combat pour demain, pour conserver ces droits, faire avancer, évoluer des idées pour vivre dans des situations moins catastrophiques, dans un monde plus en paix. »**

*« Résister est un mot qui se conjugue au présent. »*

Lucie Aubrac



## Un petit tour dans la forêt ?

Dans le courrier de la mairie, des habitants de notre village ont fait part de leur inquiétude en ce qui concerne la situation de notre patrimoine forestier en ces temps de sécheresse.

*« ...nous nous sommes promenés dans les bois autour de Saint-Aupre. Nous avons constaté avec stupéfaction que la forêt était pétrifiée par la soif. Même les arbres, avec des feuilles en apparence vertes, sont pétrifiés. J'en viens à me demander ce que je peux faire en tant que citoyenne pour la forêt. Que va devenir la vie (en général) si les arbres meurent ?... »*

C'est vrai qu'après les assauts de la pyrale du buis, les étés secs se succèdent et on peut se poser des questions sur la santé de nos arbres.

La pyrale : ces chenilles ont dévasté les buis à tel point que, privées de nourriture, les chenilles n'ont pu continuer à proliférer. D'autant plus, que les oiseaux de nos forêts les ont inscrites à leur menu et ont donc contribué à leur élimination ou du moins, à leur régulation. On peut observer que certains plants de buis ont réussi à repartir et développent quelques branches à partir de leur tronc.

La sécheresse : les arbres lors d'une canicule, ont la faculté de se protéger et pour cela perdent toute ou en partie leurs feuilles. C'est un moyen de défense de l'arbre contre le manque d'eau qui limite ainsi l'évaporation par les feuilles, en diminuant ainsi la surface exposée au soleil. Pour exemple, lors de la canicule de 2003, certains arbres avaient perdu intégralement leur feuillage, et ils étaient repartis au printemps 2004. Il est probable que quelques uns vont mourir mais c'est la loi de la sélection naturelle.

## Que faire ? Qui fait quoi ?

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (P.A.E.C.T.) dans lequel le Pays Voironnais s'est engagé depuis 2019, plusieurs points concernent la forêt et sa gestion et, notamment, celui qui vise à adapter les pratiques agricoles et forestières au changement climatique. Il consiste à agir dans le sens d'une dynamisation de la gestion agroforestière, à augmenter les surfaces boisées, à diversifier les essences forestières.

### **Pour plus de détails :**

<http://www.paysvoironnais.com/publications-28.html>

Consultez aussi **l'Office National des Forêts et des instances du Parc Naturel Régional de Chartreuse.**

*Nous sommes face à une période de réchauffement climatique très rapide dont l'activité humaine est probablement responsable...*

*Nous devons donc adapter notre activité, devenir "éco-responsables" : agir directement sur nos transports, notre consommation, la production et la gestion de nos déchets, la transition énergétique.*

*Nous devons aussi prendre conscience que l'eau est une ressource rare... Nous devons donc l'économiser à notre échelle par des moyens simples et des gestes du quotidien.*

*Ce message nous montre que nombre de citoyens sont sensibilisés à tout cela, et ont peut-être déjà mis en place ces petites actions qui, en se multipliant à grande échelle, permettront d'agir sur nos problèmes climatiques et ses conséquences.*

*Des associations œuvrent dans ce sens comme le "Collectif Demain : citoyens solidaires pour demain" à Saint-Etienne de Crossey.*

*La Commission Environnement de notre commune est aussi un moyen de s'associer à ces actions.*

# LA VIE ASSOCIATIVE

## **Le REPÈRE** se réveille !

Il était temps de remettre les activités du REPÈRE en route, en cette période si particulière nous pensons qu'il est vraiment important de retrouver le « vivre ensemble » qui est la raison d'être du REPÈRE.

Après un été qui a ressemblé à une grande sieste, le Conseil d'Administration du REPÈRE s'est réuni le lundi 14 septembre afin de réfléchir à la reprise des activités en fonction des contraintes liées à la crise sanitaire.

Cette réunion s'est tenue chez la trésorière Sylvie car la salle du REPÈRE n'est pour l'instant pas ouverte aux activités associatives.

La problématique consiste à maintenir une vie culturelle et sociale en respectant les contraintes sanitaires et les règles de fréquentation des locaux communaux.

Il faut faire preuve d'imagination et nous en avons !

De plus, les membres sont demandeurs.

Donc, nous avons quelques idées à proposer afin d'éviter le repli sur soi-même, la déprime...

Ainsi, nous avons concocté un programme varié et vivant qui vous permettra de sortir et partager tout en respectant les gestes de prudence de rigueur.

### **Samedi 10 octobre, 18h dans la Salle du Tilleul, Concert de Nawel.**

Après un super concert dans le village l'année dernière, Nawel revient avec ses 3 musiciens et, après une semaine de résidence dans le village, nous fera le cadeau du premier concert de son nouveau spectacle « Les Femmes à la cuisine » (oui, encore une première mondiale à Saint-Aupre !).

Vous allez peut-être la reconnaître car elle apparaît sur les affiches du Grand Angle, où elle présentera ce spectacle en mars.

Nombre de places limité (les restrictions actuelles nous permettent 30 entrées). **À l'heure où nous éditons le bulletin, le spectacle est complet.**

### **Et puis le dimanche matin du 11 octobre, deux de nos activités « chouchoutes » vont revenir :**

**Trocoplantes et dimanche croissants : 8h30 à 11h.**

Nous nous installerons sous le préau, avec nos nouveaux bar-



nums pour l'agrandir. Venez avec vos plantes à échanger et profiter du café, thé, croissants et pains au chocolat (servis à table, nouvelles règles obligent) pour papoter d'autres choses que du coronavirus...

**Samedi 14 novembre, Salle du Tilleul, concert de Chan Chan,** un duo enchanté qui devait venir avant mais ... confinement etc. croisons les doigts pour que cette fois-ci les dieux de la musique permettent que ce concert ait lieu. Comme pour le concert d'octobre, **nous vous demanderons de vous inscrire auparavant.**

**Le même week-end , le vendredi 13 novembre, 19h dans la salle du Tilleul** il y aura un apéro lecture dans le cadre de « Livres à vous ».

**Vendredi 18 décembre le soir : Concert de Les Polissons et Les Dékantés** (groupe vocal local, hautement apprécié partout, bon : par ici, pour ses arrangements de toutes sortes de chansons). Probablement dans l'église (lieu à confirmer). **Ce même week-end, nous prévoyons un « Marché dégustatif » de produits locaux :** plus d'infos plus proche de l'évènement.

### **Les activités régulières**

**Elles reprennent « délocalisées » :** La salle du REPÈRE est dédiée à la cantine scolaire jusqu'à ce que les règles sanitaires permettent de revenir à la normale (les règles de désinfection ne permettent pas de l'utiliser pour d'autres activités).

\***Ateliers d'écriture :** Rose-Marie est toute prête à reprendre l'animation de ces ateliers. **Prochain atelier le jeudi 15 octobre, salle des Balmettes** (attendant à l'église à l'opposé de la place) de **18h30 à 20h.**

\***Récré musicale : mardi 13 octobre dans la Salle du Tilleul.** Il y aura très largement la place pour que la distanciation puisse être respectée. Démarrage à **18h30 jusqu'à 22h.** Au plaisir de revoir tous les musiciens et spectateurs qui s'amuse pendant ces soirées.

\***Dimanche croissants :** c'est parti (voir plus haut pour le 11/10)! On prévoit les dimanches croissants à l'extérieur, sous le préau / barnums.

\***Anglais conversationnel :** les soirées d'anglais conversationnel hebdo reprendront à partir du **lundi 5 octobre.**

### **Autres idées**

Notre équipe a d'autres idées d'événements dont nous vous tiendrons au courant à travers nos emails et sur notre site [www.lereperestaupre.com](http://www.lereperestaupre.com) (que nous allons remettre à jour après tous ces mois sans activité).

Le REPÈRE is back, nous avons hâte de pouvoir réintégrer la salle du REPÈRE, mais en attendant, retrouvons la vie sociale et culturelle.

Au plaisir de vous revoir,

L'équipe du REPÈRE

# LA VIE ASSOCIATIVE



**Oublions 2020, vive 2021,  
tout le monde à l'AG !**

**Le Comité des Fêtes de Saint-Aupre  
invite tous les saint-aupriens à  
l'Assemblée Générale de l'association**

**Le 17 Novembre,  
Salle du Tilleul à 20H00.**

À l'ordre du jour : bilans moral et financier, réflexions sur le devenir de la Foire, perspectives pour l'année 2021, renouvellement du bureau.

### **Vous ne connaissez pas le Comité des Fêtes ?**

Le comité est une association qui a pour mission essentielle l'organisation de la Foire aux Chèvres en partenariat avec la municipalité et toutes les associations. **Tous les administrés de la commune et les associations sont membres de droit sans cotisation.**

Le budget de la foire est globalisé : perception des droits de place, buvette, restauration pour les recettes et frais d'organisation pour les dépenses (matériel, sécurité, énergie, communication).

Le bénéfice de la manifestation est ensuite partagé et redistribué aux associations qui participent à son animation et à son organisation.

Son rôle est donc essentiel pour la vie communale. Tout le monde peut participer au travail du comité, qui cultive la convivialité et la bonne humeur.

**N'hésitez pas à rejoindre notre équipe qui a besoin de toutes les compétences et toutes les bonnes volontés !**

La troupe de théâtre "Le Tilleul m'a dit" présente

## **LES PRECIEUSES tellement RIDICULES**

d'après la pièce  
de Molière

Mise en scène  
Isabelle Huré

**Salle des fêtes  
Saint Aupre**

Sam **21 NOV** à 20h  
Dim **22 NOV** à 17h

**PREMIÈRE PARTIE  
MUSICALE**

### **Les Ados**

Le nouveau groupe  
local

Tarif : 8 € (réduit 5€)  
Réservation par sms au 06 71 71 80 83

### **LE TILLEUL M'A DIT**

La troupe du Tilleul a repris avec entrain ses répétitions, en vue du spectacle du 21/22 novembre prochain.

Nous espérons bien pouvoir vous présenter la pièce

« Les précieuses tellement ridicules », pièce que nous devions jouer en avril dernier !

La première partie sera assurée par un groupe musical local « Les Ados ».

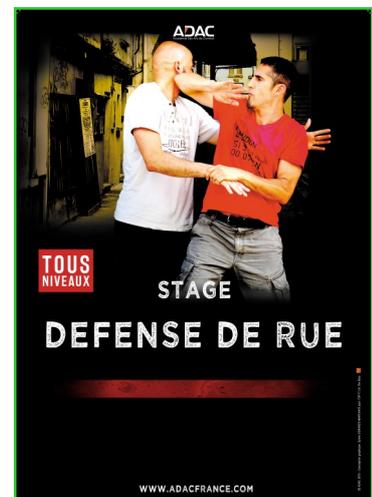
Venez nombreux et sans crainte mais... masqués !

### **ADAC (Association des Arts de Combat)**

**Stage de self défense**

**le samedi 7 novembre  
Salle du Tilleul  
de 9h30 à 12h30.**

Public âgé de plus de 14 ans.



Pour s'inscrire site : [www.adacfrance.com](http://www.adacfrance.com) puis onglet stage

Renseignements au 07 67 11 78 77 ou  
email [eququet@gmail.com](mailto:eququet@gmail.com)



## LES DAUPHINS DE CROSSEY BASKET, UN CLUB UNIQUE !

### Des valeurs fortes et partagées

Sportivité, esprit d'équipe, convivialité, bienveillance, goût de l'effort, respect sont autant de valeurs portées par nos entraîneurs et partagées par l'ensemble de nos équipes et supporters.

### Engagement des joueurs...

Avec des techniques adaptées à chaque âge, nos entraîneurs transmettent les règles du basket-ball. Ce sont des joueurs assidus et volontaires qui composent le club des U7 aux Séniors. Parce que jouer au DCB, c'est avoir la volonté de progresser... tout en s'amusant !

### Et des bénévoles

Une association ne peut exister sans bénévoles. Souvent actifs, ils sont là pour faire vivre le Club à travers des événements (Loto, vente de brioches, repas dansant ...), en animant les matchs (tenue de la table de match, buvette ...) et surtout en formant nos Dauphins.

Merci à eux qui donnent leurs temps libres, pourtant souvent réduit.

C'est pourquoi il est essentiel que chaque licencié ou parent de licencié puisse nous rejoindre, ne serait-ce qu'un peu pour faciliter notre fonctionnement : ils permettent au Club de continuer son développement et c'est là une participation gagnante-gagnante !

## Une gestion saine, une progression des licenciés, un rayonnement sur notre Bassin... et au-delà !

La saison dernière, le club a compté 100 licenciés dont 86 du bassin de la Haute Morge. Des joueurs extérieurs à ce bassin (La Murette, Grenoble, Voiron...) nous ont rejoint avec l'envie de partager leur passion dans un club familial, accueillant, et dynamique.

### C'est avec fierté que tant les joueurs que les supporters portent les couleurs de notre Club : l'enthousiasme et le dynamisme présents à chaque match ne sont que le reflet du DCB.

N'hésitez donc plus et venez assister aux matchs de nos équipes pour passer un bon moment et soutenir nos Dauphins (communication de nos temps forts en mairie, devant l'école et dans les commerces de Crossey et sur notre page Facebook).

### Prochain rendez-vous :

Si vous hésitez à vous inscrire, vous pouvez nous contacter pour une séance d'essai.

### Contact du club :

les.dauphins.crossey.basket@gmail.com

*Les Dauphins de Crossey Basket*



## ASSOCIATION YOGA NAMASTE

Le Yoga enseigné est celui du Hatha Yoga de la tradition Iyengar. Il est basé sur la pratique approfondie des asanas (les postures de yoga) et du pranayama (la respiration yogique). Les principes qui le caractérise comme la recherche d'alignement, d'extension et de stabilité permettent un meilleur équilibre physique, mental et émotionnel.

La relaxation proposée est variée, avec l'automassage tel que le Do-In, la relaxation profonde guidée permettant de développer la lucidité dans un état proche du sommeil (*Yoga Nidra*) et également la relaxation dynamique, où le mouvement et le souffle sont supports d'attention.

Cours 2020-2021

Salle Socio-éducative

- Place Mairie - 38500 St Nicolas de Macherin

[Les ateliers de 3h un week-end /mois](#)

[Renseignements/ inscriptions :](#)

yoganamaste38@gmail.com

[Intervenante :](#)

Sonia Villemus 06.87.33.97.41 / [soniavi@hotmail.com](mailto:soniavi@hotmail.com)



## COLLECTIF DEMAIN

Dans le cadre du mois de la transition alimentaire le **Collectif Demain** présente

**« Le climat est dans l'assiette »**

**Samedi 24 octobre**

**Salle des Fêtes de Crossey**

**17h30 à 19h30**

Une **conférence gesticulée**, présentée l'année dernière à Coublevie par cette troupe Grenobloise, qui a trouvé une façon originale de nous informer sur les impacts de notre alimentation sur le climat ....

et on rit beaucoup !

**La conférence sera suivie d'une table ronde sur le sujet de la transition alimentaire**



## L'été 2020 à l'AEJ



### Un été « différent »

Au fil des protocoles depuis la réouverture en mai, l'équipe d'AEJ a pu expérimenter sur les mercredis une organisation de l'accueil qui a porté ses fruits pour accueillir au mieux les enfants pour cet été.

L'objectif : respecter les contraintes pour la protection de tous, tout en veillant au bien-être des enfants et en gardant un esprit de vacances !

Réunis par petits groupes de 8 à 15 enfants répartis dans 7 salles différentes, avec un ou deux animateurs fixes, les enfants pouvaient apprécier leurs vacances à l'accueil de loisirs dans une ambiance de « camps », où ils construisaient avec leurs animateurs des liens plus étroits et faisaient preuve de plus d'autonomie et d'initiatives.

Au bilan de cet été, les enfants apprécient de nombreux aspects de ce nouveau mode d'organisation, et AEJ travaille actuellement pour rebondir à partir de cette nouvelle expérience et conserver ces bénéfices même si les protocoles venaient à être levés.

### Une solidarité très appréciée

Pour permettre la mise en place de cette nouvelle organisation, AEJ a dû faire appel au soutien de la mairie, des écoles élémentaire et maternelle, de l'AS Foot et de l'équipe du gymnase. Grâce à ce soutien, elle a pu maintenir l'accueil de 80 enfants, sa capacité maximum habituelle et battre une nouvelle fois des records de fréquentation !

La Communauté d'Agglomération du Pays voironnais a répondu également présent pour accompagner financièrement les surcoûts dus au matériel nécessaire du protocole sanitaire : il a ainsi fourni, dès le mois de juin, les masques et le gel hydroalcoolique pour assurer l'été.

AEJ tient à remercier tous ces partenaires solidaires, dans cette période qui a demandé à tous beaucoup d'adaptation et de réactivité.

### Et bien sûr, notre histoire de l'été

Depuis quelques années, AEJ propose aux enfants de participer à une « histoire de l'été », afin de les emmener dans d'autres mondes imaginaires, tout en restant à côté de chez soi.



Après l'aventure du royaume d'Aegis, des Katudis, de l'Académie des Explorateurs Juniors, les animateurs ont proposé d'emmener les enfants à la découverte de l'hyperespace, à bord des modules de l'ISS Aegius 2020.

Chaque semaine, les enfants avaient une mission commandée par le Capitaine Zarcoff : la découverte de la micro-faune d'une planète lointaine avec un microscope à très fort grossissement, s'inventer apprentis chimistes pour créer les cristaux du Cœur de la galaxie, s'improviser bricoleurs pour construire des circuits électroniques et réparer les modules... Les enfants se sont, comme d'habitude, prêter au jeu avec enthousiasme.

### Des interventions locales

Parce que le transport des enfants reste encore complexe à organiser, le parti a été de plutôt opter pour des interventions sur place, faisant appel aux ressources locales : une semaine autour de la percussion corporelle avec Lucile Bénénière et un atelier poterie avec Céline Marinoni de la MPT, un atelier autour de la BD en lien avec le futur festival « Ça bulle au village », une initiation Tir à l'arc avec un professionnel Alexandre Blandin, la visite de la Petite ferme bohème venue d'Oyeu, une intervention Draisienne et VTT avec Naturavélo. Des temps forts appréciés par les enfants !

**Contact :** [association@aej-crossey.fr](mailto:association@aej-crossey.fr)

**Site :** [www.aej-crossey.fr](http://www.aej-crossey.fr)



### DYNAMIQUE GYM

La nouvelle équipe "énergique et motivée" est en place et opérationnelle !

La fiche d'inscription pour l'année 2020/2021 est disponible en mairie de Crossey, ou sur son site, pour ceux qui ne l'auraient pas reçue par mail.

Comme annoncée précédemment les tarifs n'ont pas changé : 160€ tout compris pour 11 heures de cours !

### Grand retour de la danse fitness (style Zumba) le jeudi soir avec Olivier !

Les dossiers d'inscription complets doivent être déposés sous enveloppe à la mairie de Crossey.

**Contact :** [dynamiquegym38960@gmail.com](mailto:dynamiquegym38960@gmail.com)

# INFOS GÉNÉRALES

## PAYS VOIRONNAIS / SERVICE COLLECTE DÉCHETS

**QUAND PUIS-JE UTILISER MON NOUVEAU CALENDRIER ?**

➔ **DÈS LE 2 NOVEMBRE**, appliquez les nouvelles consignes de tri et sortez vos bacs selon les jours indiqués sur votre nouveau calendrier joint au présent courrier.

> **ATTENTION, PAS DE COLLECTE LES JOURS FÉRIÉS !**  
Les tournées de collecte prévues un jour férié seront désormais reportées le mercredi de la même semaine.

**Rappel**  
Si votre calendrier a expiré fin juin, continuez à sortir vos bacs comme d'habitude (même jour, même fréquence) jusqu'au 30 octobre, ou téléchargez le calendrier transitoire en ligne sur [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)  
Rubrique Déchets / Collecte / Jours de collecte

**QUE FAIRE DE MON BAC BLEU ?**

**DÈS LE 2 NOVEMBRE, LE BAC BLEU NE POURRA PLUS ÊTRE UTILISÉ POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS.**

➔ Les bacs seront récupérés après le passage du camion de collecte lors de l'une de vos collectes de papiers en octobre. Dès lors, vous pourrez jeter le papier dans le bac jaune.

N'oubliez pas de sortir votre bac bleu à chacune de vos collectes d'octobre jusqu'à 20h, afin de permettre son enlèvement !

➔ Si vous souhaitez le garder pour un autre usage (stockage...), il suffit d'apposer l'autocollant ci-joint sur son couvercle avant le 1<sup>er</sup> octobre.

**ATTENTION !** Il ne pourra en aucun cas être entreposé sur la voie publique ou être utilisé comme poubelle grise.

**SI MON BAC JAUNE EST TROP PETIT ?**

➔ **IL SERA REMPLACÉ GRATUITEMENT PAR UN PLUS GRAND...**

Une équipe d'ambassadeurs du tri sillonne actuellement le territoire. Ils vous aideront à adapter au mieux votre dotation.

En cas d'absence, un avis de passage est déposé dans votre boîte aux lettres, n'oubliez pas de contacter le numéro mentionné dès réception, et avant fin octobre, afin de vous assurer que le volume de votre bac jaune est suffisant.

## COMMENT TRIER ?

**AVANT LE 2 NOVEMBRE**

**APRÈS LE 2 NOVEMBRE LE TRI DEVIENT + SIMPLE !**

Embballages et papiers : **TOUS dans le bac jaune !**  
Non lavés, bien vidés, en vrac, non imbriqués, dans le bac.

> Bouteilles et flacons en plastique dans le bac jaune avec les emballages en métal et en carton.

> Tous les papiers dans le bac bleu.

> Autres emballages en plastique (barquettes, pots, films et sacs plastiques...) dans le bac gris.

**ÇA NE CHANGE PAS ! EMBALLAGES EN VERRE DANS LES CONTENEURS DÉDIÉS.**

Pour des raisons de sécurité et permettre le recyclage éternel, les emballages en verre doivent toujours être jetés dans les points verre prévus à cet effet et surtout pas dans les autres poubelles.

**POUR EN SAVOIR +**  
[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)  
Rubrique Déchets/Collecte

CITEO  
Pays Voironnais  
Communauté du Pays Voironnais

## PAYS VOIRONNAIS / MAISON DE L'EMPLOI / A'VENIR

**Tu as entre 16 et 29 ans**  
**Tu habites sur le territoire Voironnais-Chartreuse**  
**Tu n'es ni en emploi, ni en formation, ni scolarisé.e, ni accompagnée**  
**Tu as envie de te remettre en mouvement, de reprendre un rythme mais tu ne sais pas comment t'y prendre ou qui contacter ?**

Des solutions sont **POSSIBLES avec A'VENIR !**  
Cette nouvelle action, portée par la Maison de l'Emploi et co-construite avec nos partenaires locaux (E2C Isère, Groupe ADÉQUATION, Les Nouveaux Jardins de la Solidarité, le CODASE, le Relais OZANAM et le CIAS du Pays Voironnais) et un groupe de jeunes, te propose une offre de services partenariale, innovante, adaptée à chacun et évolutive en fonction des besoins repérés

**Contacts** : Sylvie CELDRAN – Maison de l'Emploi au 04 76 93 17 18 / Giuseppina DEDIEU – CODASE au 06 68 03 17 71



## PAYS VOIRONNAIS / ADPAH recrute !

Le service ADPAH du CIAS du Pays Voironnais recrute des aides à domicile et des auxiliaires de vie sur des temps non complets ou temps complets pour des remplacements d'arrêts maladie et surcroît d'activité.



Si vous recherchez des compléments d'heures ou si dans votre entourage vous connaissez des personnes qui recherchent un emploi, nous vous remercions de transmettre cette information le plus largement possible afin de permettre au service d'assurer la continuité de service auprès des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Poste à pourvoir dès que possible.

**Prendre contact avec Virginie PEREZ au 04.76.32.74.30 ou par mail [virginie.perez@paysvoironnais.com](mailto:virginie.perez@paysvoironnais.com)**

# À VOS AGENDAS !



**Octobre**

**Samedi 10**  
**Concert de Nawel**  
 18h - Salle du Tilleul  
**COMPLET**

**Dimanche 11**  
**Trocoplantes et Dimanche croissants**  
 8h30-11h - devant le REPère

**Mercredi 14**  
**Permanence Archi Conseil sur RDV**

**Novembre**

**Samedi 7**  
**Stage self défense**  
 ADAC  
 9h30-12h30 Salle du Tilleul

**Vendredi 13**  
**Apéro lecture**  
**Festival Livres à Vous**  
 19h - Salle du Tilleul

**Samedi 14**  
**Concert de Chan Chan**  
 Salle du Tilleul  
 Sur réservation

**Mardi 17**  
**AG Comité des Fêtes**  
 20h - Salle du Tilleul

**JeuDi 19**  
**Beaujolais Saucisses ACCA**  
 Salle du Tilleul

**Samedi 21**  
**Théâtre « Les Précieuses tellement ridicules » - 1ère Partie musicale « Les Ados »**  
**Le Tilleul m'a dit**  
 20h - Salle du Tilleul  
 Et **Dimanche 22 à 17h**

**Mercredi 25**  
**Permanence Archi Conseil sur RDV**

**Décembre**

**Mercredi 9**  
**Permanence Archi Conseil sur RDV**

**Vendredi 18**  
**Concert « Les Polissons » et « Les Dékantés »**  
**Marché dégustatif de produits locaux**  
 Eglise

*St Etienne de Crossey*

**Octobre**

**Samedi 3**  
**Festival « Ça bulle au village »**  
**2 ateliers pour apprendre à dessiner les mangas avec Romain Guyot :**  
**14h pour les 8/12 ans**  
**15h30 pour les +12 ans et adultes**  
 -Salle du Conseil  
 Sur réservation  
 culture@crossey.org  
 ou 04 76 06 00 96

**Vendredi 9**  
**Spectacle « Les 4 saisons avec un peu de Vivaldi »**  
**Cgnie L'Escabeau**  
 20h30 - Salle des fêtes  
 Tout public. Infos/réservations  
 culture@crossey.org  
 ou 04 76 06 00 96

**Samedi 24**  
**Conférence gesticulée**  
**« Le climat est dans l'assiette »**  
 17h30 à 19h30 - salle des fêtes  
 Collectif Demain

**Novembre**

**Samedi 21**  
 Livres à vous : Atelier d'écriture avec Philippe Lechermeier  
 À partir de 7 ans.  
 10h - Lieu à définir  
 Sur réservation  
 culture@crossey.org  
 ou 04 76 06 00 96

**L e petit marché de Saint-Aupre :**

**Tous les mardis sur la place de l'Eglise, de 16h à 19h**

**FROMAGER**  
*Jean-Noël Barbieri*  
 06 61 12 53 49

**Un mardi sur 2 :**

VRAC EN  
**CHARTREUSE**



**VRAC EN CHARTREUSE, ÉPICERIE ITINÉRANTE**

**HORAIRES D'HIVER**

**DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 30 AVRIL**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
La Buisse	9h à 12h et 13h30 à 17h					
Coublevie	13h30 à 17h					
Moirans Tullins Le Pin St-Nicolas de Macherin	13h30 à 17h	Fermé	13h30 à 17h	Fermé	13h30 à 17h	9h à 12h et 13h30 à 17h
Rives Montferrat	Fermé	13h30 à 17h	Fermé	13h30 à 17h	13h30 à 17h	

FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS

**M**édecin de garde  
 Pour accéder au médecin de garde les week-end et de 20h à minuit, composez le **15**.

Pour connaître la Pharmacie de garde la plus proche [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)  
**0825 74 20 30 (0.15€ la minute)**

**Le Petit Monde de Saint-Aupre n°136**  
 Directeur de Publication : Patrick BUISSON  
 Tirage : 500 exemplaires  
 Conception, impression : Mairie de Saint-Aupre  
 Trimestriel, Dépôt Légal : à parution

**Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :**

**Lundi : 16H00 - 19H00**  
**Mardi : 13H30 - 17H45**  
**JeuDi : 13H30 - 17H45**

**Tél. : 04 76 06 01 06**  
**Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre**  
**Email : [accueil@st-aupre.fr](mailto:accueil@st-aupre.fr)**